



Ordre du jour :

1. Rapport d'activité
2. Bilan 2016
3. Renouvellement mandats (à mi-mandat)

Présences :

Présents : D. Jandrain, P. Maurer, T. Dierickx, Dubus, G. Plasman, Van Esbeen Guy.

Intro :

Message de Bienvenue et prise des présences.

Annonce de l'ordre du jour.

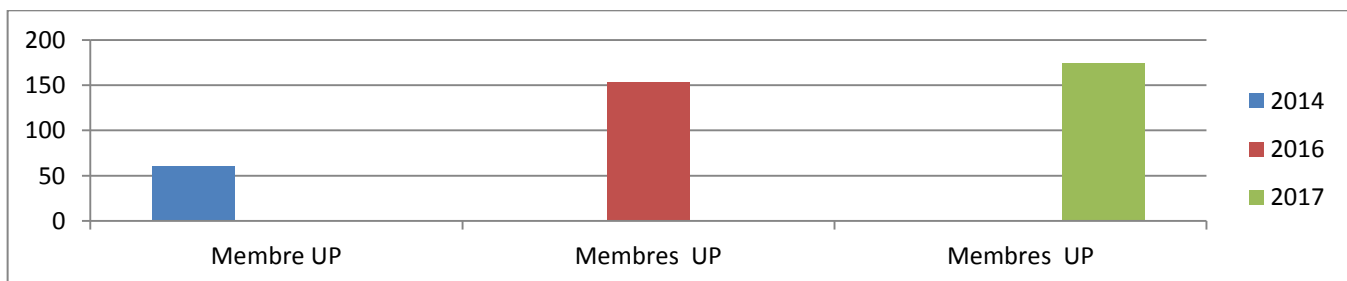
Rapport d'activité

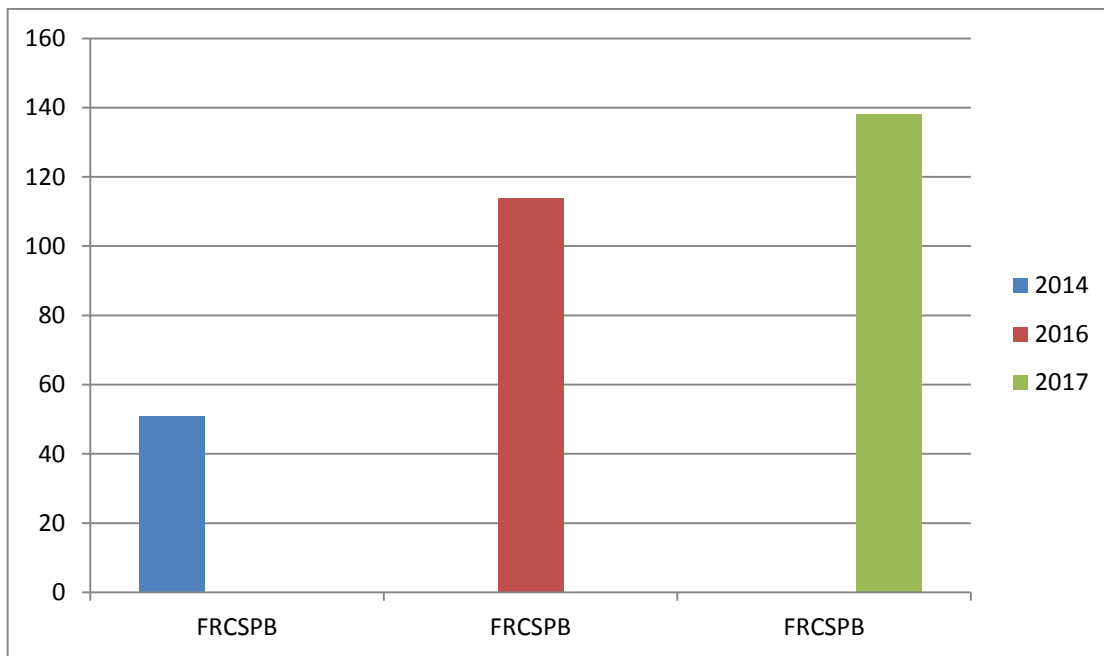
Membres UP et FRCSPB:

Depuis le changement du Conseil d'Administration en 2014 et les événements lié aux démissions des pompiers du Brabant Wallon de l'Union et de la Fédération il y a eu une volonté d'aller vers l'avant et de repartir sur des bonnes bases.

C'est pourquoi nous avons dans un premier temps, fait en sorte d'avoir un CA avec des représentants de chaque casernes avec une représentation de tous les grades cadre de base, moyen et supérieur.

Nous avons une augmentation de +190 % par rapport à 2014 pour l'UP et pour la FRCSPB + 170 %.





Trésorerie :

Le trésorier rappelle que les dépenses ne peuvent se faire qu'avec l'accord du CA.

La liste des a été réalisée et le CA devra les validées.

Lors de l'AG de ce soir, il faudra désigner 2 vérificateurs aux comptes.

La question de l'achat des couronnes mortuaires est évoquée car dans les statuts il n'y a rien de prévu à ce sujet. Après discussion, il est décidé que l'Up envoie une couronne mortuaire dans les cas suivants : décès - d'un pompier en service même hors zone,

- d'un membre de l'UP
- de l'épouse(x), conjoint(e), cohabitant(e) du membre de l'UP
- enfants vivant sous le même toit

Revue :

Le CA marque son accord pour renouveler les abonnements à la revue soldat du feu.

Facture fédération :

La facture reçue de la Fédération ne correspond pas à la situation réelle. Le trésorier va rectifier cela lorsqu'il ira au prochain CA de la Fédération. La facture de l'affiliation à la Fédération et celle de l'affiliation à l'UP a été envoyée à la zone qui s'était engagée à la prendre en charge.

CNE :

Patrick Maurer représentera l'UP à la CNE. Notre UP préfère que la CNE reste nationale mais s'il devait y avoir une scission cela devrait se faire au prorata du nombre de membres affiliés.

Sondage :

Il n'y avait pas de formulaire concernant le sondage demandé par le SPF Intérieur. L'association des volontaires a réalisé ce formulaire que l'UP a utilisé. Il en ressort qu'il y a un profond malaise dans les 3 régions du pays.

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président :** Lombaerts Ph. **Secrétaire :** Van Esbeen G. **Trésorier :** Maurer P.

Assurance risques professionnels D.A.S. :

Suite au développement d'un projet avec la D.A.S. il y a presque deux ans, nous avons commencé la campagne d'inscription à D.A.S.

Pour rappel, l'assurance groupe doit être prise au nom de l'UP et les cotisations sont payés par les membres directement à l'UP et revient à 36 € annuellement. Nous devons atteindre 300 endéans 2020 pour garder le tarif et voir celui-ci diminué au-delà de 300 souscripteurs.

Nous avons déjà parlé de cette opportunité à la Fédé l'idée serait de rallier plus de membre au niveau national ce qui pourrait être une opération avantageuse pour l'ensemble des pompiers en terme de prix et de protection juridique.

Organisation SFRBW :

Lancement officiel début d'année du SFRBW,

Actuellement 20 équipes 12 BEL, 5 FR, 1 Maroc, 1 Portugal, 1 inter (BEL, FR, République Tchèque) 111 pompiers qui participeront.

Dans l'attente de confirmation d'une équipe de pompier du Comté de Suffolk en Angleterre et des pompiers de Barcelone.

Suite aux nombreuses démarches nous avons jusqu'à présent reçu directement et indirectement,

- 7000 € achat d'une Dforcible gouverneur
- 2000 € Location PAMEXO offerte Mathieu Michel
- 5000 € Budget alloué par Mathieu Michel
- 1134 € Budget achat matériel obstacles ZSBW
- 5000 € Gros sponsors
- 2000 € petits sponsors
- en attente d'un Budget alloué par CSE

Bilan 2015 :

Passage en ASBL le 09 juin 2015

AVOIRS :

Compte universel BE68 0012 6455 3634 : **2813,46 €**

Compte épargne BE02 0355 0454 5440 : **22737,09 €**

MOUVEMENTS :

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président**: Lombaerts Ph. **Secrétaire** : Van Esbeen G. **Trésorier** : Maurer P.

BE68 0012 6455 3634			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	0	Redevances BNP PARIBAS	18,60
		Assurances	163,00
		Frais Déplacements C.A	604,74
		Org A.G Réception, Réunion	690,02
		Gestion Bureautique Matériel	608,00
		Social	210,00
		Activités sportives	0,00
Total	0	Total	2294,36

BE02 0355 0454 5440			
RECETTES		DEPENSES	
Intérêts	8,57		0,00
Total	8,57	Total	0,00

Situation arrêtée au 31 décembre 2015 :

Compte universel BE68 0012 6455 3634 : 2813,46 € - 2294,36 = **519,10 €**

Compte épargne BE02 0355 0454 5440 : 22737,09 € + 8,57 = **22745,66 €**

Proposition à l'AG Renouvellement des mandats

Conformément à l'article 26 des statuts de l'UPSPBW, par exception, le conseil d'administration a été renouvelé deux ans après sa création et de la nomination des administrateurs soit au plus tard pour la première fois, lors de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

La proposition de renouvellement des mandats concerne les administrateurs suivants :

- Dimitri Jandrain président
- Philippe Lombaerts vice-président
- Patrick Maurer trésorier
- Guy Van Esbeen secrétaire
- Tomas Dierickx administrateur
- Olivier Cappelle administrateur
- Angel Ruiz-Y- Romero

Fin de du conseil d'administration : 19h00

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président**: Lombaerts Ph. **Secrétaire** : Van Esbeen G. **Trésorier** :Maurer P.